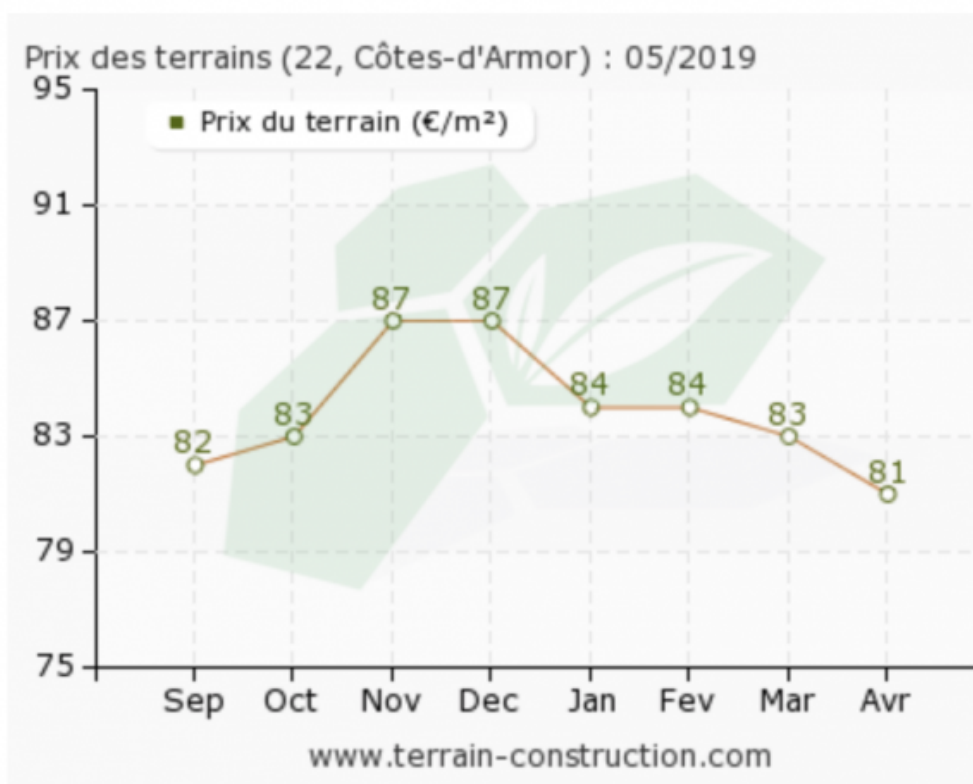


Mosquée de Saint-Brieuc : seul le RN a dit non à la vente du terrain (55 000 euros en-dessous de sa valeur) !

écrit par Christine Tasin | 22 mai 2019

Prix moyen du terrain constructible à 20 km de Saint-Brieuc: 91 €/m²

[Voir les terrains à 20 km de Saint-Brieuc](#)



Lundi soir il y avait de l'ambiance au Conseil municipal de Saint-Brieuc ! C'est que le Conseil Municipal, qui préparait

cela en grand secret depuis des mois – ce n'est pas moi qui le dis, c'est le [dhimmi Ouest-France](#) (« *Un sujet délicat sur lequel la municipalité était restée très discrète ces dernières années, tout comme l'association* ») a dit oui à l'unanimité des présents moins les 2 conseillers RN à la vente du terrain de l'ancienne piscine Gernugan, à Balzac, **1500 mètres carrés, pour 105 000 euros à** l'association Averroes, qui veut y faire construire la grande mosquée de Saint-Brieuc.

Ce qui nous fait la modique somme de 70 euros le mètre carré.

Est-ce le prix du marché ?

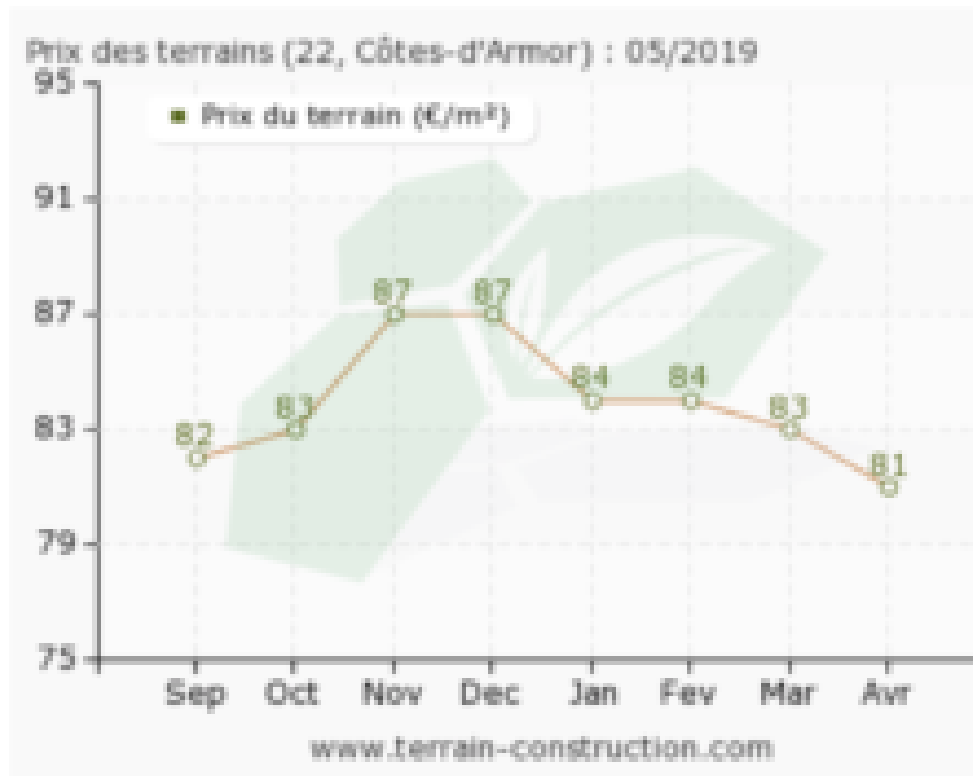
Des contribuables volés par leur Maire ?

On peut se poser la question, car, si l'on en croit les professionnels, le terrain, à Saint-Brieuc, est bien plus cher que cela.

Une moyenne de **91 euros le mètre carré à 20 km** de Saint-Brieuc !

Prix moyen du terrain constructible à 20 km de Saint-Brieuc: 91 €/m²

Voir les terrains à 20 km de Saint-Brieuc



https://www.terrain-construction.com/prix-moyen-terrain/22-Côtes_d%27Armor/Saint-Brieuc-22000-28805/20

Et une moyenne de 107 euros le mètre carré à Saint-Brieuc même !



<https://www.ouestfrance-immo.com/evolution-prix-immobilier-vente/terrain-saint-brieuc-22000/>

Voir aussi ici :

The image displays three real estate listings for land (terrain) in Saint-Brieuc, sourced from Proprietes-privates.com. Each listing includes a thumbnail image of a 'Terrain à vendre' sign, the price in euros, the area in square meters, and a 'Voir détails' button.

Price (€)	Area (m²)	Location / Description
47 220	280	Saint-Brieuc. Opportunité à saisir! Terrain plat à bâtir (tout réseau à proximité). Situé dans un quartier...
100 000	420	Saint-Brieuc Centre Ville, Champs, Rue Thérèse. Idéalement situé à 10 minutes à pied du centre ville de ST-BRIEUC, à quelques minutes en voiture de la RN 12 et du port de...
72 390	674	Saint-Brieuc. Opportunité à saisir! Terrain plat à bâtir (tout réseau à proximité). Situé dans un quartier...

Soit, respectivement pour ces 3 exemples pris au hasard, à l'ouverture de la page, 120, 232 et 107 euros le mètre carré...

<https://www.ouestfrance-immo.com/immobilier/vente/terrain/saint-brieuc-22-22278/>

.

Ce qui signifie que le Maire subventionne à hauteur de 55500 euros l'association religieuse Averroes, pour l'achat du terrain destiné à la construction d'une mosquée...

Or, la loi de 1905 interdit clairement tout financement public

des édifices religieux.

Naturellement, Maire dhimmi et association vont plaider que, dans cette mosquée il y a aura du cultuel et du culturel (bibliothèques, salles de cours pour endoctriner les enfants, salles de réunions...) ; il n'empêche que, en ces temps de vache maigre, un cadeau de 55 000 euros à une association religieuse, ça ne devrait pas passer au tribunal administratif.

Amis patriotes de Saint-Brieuc, vite, direction le Tribunal Administratif, faites annuler ou retoquer la vente, illicite puisque le Maire vole le contribuable d'environ 55500 euros selon le prix moyen des terrains à Saint-Brieuc.

Revenons sur ce scandaleux Conseil municipal

Scandaleux, parce que toute la clique, autour du Maire, a tenté de faire taire, par tous les moyens, Pierre Yves Lopin, élu RN qui s'est battu comme un beau diable pour informer les conseillers et les avertir des risques liés à la construction d'une mosquée. Il a d'ailleurs été vivement applaudi par la majorité des Briochins et autres voisins venus dire non à la mosquée.



Naturellement, ses opposants l'ont pris de haut, prétendant,

les ignorants, que l'islam serait une religion de paix et d'amour qui n'aurait rien à voir avec le terrorisme. Bien entendu.

Et le compte-rendu de *Ouest-France* donne une idée de l'ambiance et de l'attitude. Naturellement, Pierre-Yves Lopin est qualifié d'extrême-droite (parce que les élus RN siègent tout en haut à droite de l'hémicycle ? Dans ce cas Ouest-France devrait parler d'extrême-droite parlementaire... Les autres sens du mot « extrême-droite » (groupe révolutionnaire ou groupe insurrectionnel voire terroriste) n'ayant de toute évidence rien à voir avec le RN et encore moins avec Pierre-Yves Lopin, connu comme un homme débonnaire, bon vivant, attaché à sa terre, à son pays, au franc-parler.

*« Le sujet n'a pas échappé à Pierre-Yves Lopin, l' élu d'extrême-droite, qui a fait son show devant son fan-club. « **Le sujet est d'une gravité exceptionnelle. On remet les clés du quartier à un islam potentiellement hors de contrôle** », dit-il en somme, sous les applaudissements d'une partie des gradins. L' élu, qui demande à ce que la délibération ne soit pas votée, fait l'unanimité contre lui. « **L'ignorance est la plus grande des pauvretés**, lui répond Marie-Claire Diouron, lui recommandant d'aller rencontrer les responsables de l'association. **Les amalgames que vous faites entre le culte musulman et le terrorisme sont scandaleux !** » » [Ouest-France](#)*

L'arrogance du Maire, la Diouron, est calamiteuse et pourrait bien, quelque jour à venir, se retourner contre elle. Cette autruche ose traiter les élus RN d'ignorants... Parce qu'elle n'a jamais ouvert un Coran, ne s'est jamais demandé pourquoi personne n'avait envie d'aller vivre dans les 57 pays musulmans ni pourquoi les djihadistes et autres terroristes s'appuient sur les textes sacrés lus et appris par coeur dans les mosquées ? Ou bien parce que qu'elle a trop peur de perdre les voix de ses administrés musulmans ?

.

Le Maire, Marie-Claire Diouron était UDI, ralliée, évidemment,

à LREM... ça ne fait aucune différen



Pour Marie-Claire Diouron, le projet de mosquée à Balzac, qui doit être présenté au conseil municipal de mai, répond à une demande ancienne de la communauté musulmane.
(Archives Le Télégramme)

Pour Marie-Claire Diouron, maire de Saint-Brieuc, le projet de nouveau lieu de culte porté par l'association Averroes dans le quartier de Balzac permettra de répondre au besoin exprimé de longue date par la communauté musulmane d'un lieu décent.

On se souviendra que lors des dernières municipales un peu partout en France des musulmans de l'UDMF ont été élus sur les listes UDI...

<http://resistancerepublicaine.com/2015/10/22/ludi-de-borloo-se-rt-il-de-nourrice-au-parti-islam-ludmf/>

Alors, pour terminer, on donnera la parole à Pierre-Yves Lopin qui a fait un beau discours lundi soir. Mais autant donner de la confiture à des cochons...

Ci-dessous, juste quelques extraits de son long et superbe plaidoyer, très argumenté :

-Pourquoi cette précipitation, alors que nous sommes à 10 mois des élections municipales ? Pourquoi ne pas mettre cette vente au programme d'une liste et laisser nos concitoyens choisir ?

-Voyez, ces temps derniers, à Echirolles, une école privée musulmane enseignant le salafisme fermée, qui se retourne contre le Ministre de l'Education nationale et porte plainte contre lui...

-A Rome, vis comme les Romains... ce serait la meilleure façon de vivre ensemble, au lieu de vivre avec...

- Qui nous assurera que la mosquée, une fois construite, ne laissera pas la parole à des prédicateurs haineux ?

-Souvenez-vous des avertissements de Gérard Collomb, qui était encore Ministre de l'Intérieur...

-Non à l'islam politique, non au communautarisme, non au statut de la femme prévu dans le Coran..

-Pensons à nos enfants et petits-enfants qui pourraient nous reprocher de les avoir abandonnés...

-La décision doit revenir aux Briochins, par voie de consultation populaire ou lors des prochaines élections municipales. Voter oui aujourd'hui c'est faire injure aux générations futures, et, qui plus est ce serait une décision d'élus non mandatés pour ce faire, puisqu'il n'était pas question de mosquée lors des élections de 2014 dans leurs professions de foi... C'est pourquoi nous, élus Bleu Marine, nous resterions de marbre si par hasard cette délibération était soumise à approbation.

On ne pouvait mieux dire, mais pourtant les élus félons ont voté... Et ratifié.

Espérons et qu'il y aura un recours devant le Tribunal administratif et que les électeurs feront payer au Maire sortant et à son équipe ce forfait.

